

Taxes de la commission d'élevage

La commission d'élevage prélève des taxes pour ses prestations de service, conformément à l'art. 11 du règlement d'élevage du RCS.

Service		RCS membres	Non-membres
Test de caractère et d'aptitudes naturelles (TAN) y compris l'établissement de l'admission à l'élevage	par chien	160.00	320.00
Répétition du TAN	par chien	160.00	320.00
Evaluation de la conformation	par chien	80.00	160.00
Contrôle d'élevage (avant la première saillie)	par chien	120.00	240.00
Contrôle de chenil (au préalable de la première portée)	par chien	120.00	240.00
Contrôles consécutif (suite d'imperfections)		120.00	240.00
Traitement de l'avis de mise bas	par portée	30.00	60.00
Taxes chiots (pour chaque portée)	par chiot	40.00	80.00

Stand 2018 (Toutes les taxes en CHF)